

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Longamox ad us. vet., suspension injectable pour bovins, ovins et porcins

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

1 ml contient:

Substance active:

Amoxicilline (sf d'amoxicilline trihydraté) 150 mg

Excipients:

Propyl 4-hydroxybenzoate 1,4 mg

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Suspension injectable de couleur blanche à crème

4. INFORMATIONS CLINIQUES

4.1 Espèces cibles

Bovins, ovins et porcins.

4.2 Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Maladies causées par des germes sensibles à l'amoxicilline.

- Traitement des maladies respiratoires des bovins et des ovins causées par *Pasteurella multocida* et *Mannheimia haemolytica*.

- Traitement des maladies respiratoires causées par *Pasteurella multocida* chez les porcins.

4.3 Contre-indications

Ne pas utiliser l'amoxicilline ou d'autres pénicillines chez les rongeurs.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue aux pénicillines ou aux céphalosporines ou à l'un des excipients.

Ne pas utiliser en cas de résistance aux pénicillines et aux céphalosporines.

Ne pas utiliser en cas de dysfonctionnement rénal sévère avec anurie et oligurie.

Ne pas utiliser en présence d'agents pathogènes producteurs de β -lactamase.

4.4 Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Aucune.

4.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Injectez un maximum de 15 ml par site d'injection.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Une hypersensibilité aux pénicillines peut entraîner des réactions croisées avec les céphalosporines et vice versa. Ces réactions allergiques peuvent mettre la vie en danger.

En cas de symptômes cliniques tels qu'une éruption cutanée, consultez immédiatement un médecin et présentez-lui la notice. Un gonflement du visage, des lèvres ou des yeux et une difficulté à respirer sont des symptômes graves qui nécessitent une attention médicale urgente.

4.6 Effets indésirables (fréquence et gravité)

Réactions allergiques (réactions allergiques cutanées, anaphylaxie).

4.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gestation et de lactation.

4.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

L'utilisation concomitante d'antibiotiques bactériostatiques et bactéricides n'est généralement pas recommandée.

4.9 Posologie et voie d'administration

15 mg/kg de poids vif correspondent à 1 ml par 10 kg de poids vif. L'administration se fait par voie intramusculaire et peut être répétée après 48 heures.

Bien agiter avant l'emploi.

4.10 Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Il n'existe aucune étude sur les surdosages pour ce médicament vétérinaire. Les conséquences éventuelles devront faire l'objet d'un traitement symptomatique.

4.11 Temps d'attente

Bovins: Tissus comestibles: 39 jours; Lait: 108 heures (4,5 jours)

Porcins: Tissus comestibles: 42 jours

Ovins: Tissus comestibles: 29 jours; Lait: Ne pas utiliser sur les brebis en lactation dont le lait est destiné à la consommation humaine.

5. PROPRIÉTÉS PHARMACOLOGIQUES

Groupe pharmacothérapeutique: Pénicillines à large spectre, amoxicilline.

Code ATCvet: QJ01CA04

5.1 Propriétés pharmacodynamiques

L'**amoxicilline** est une β -lactamine qui a un effet bactéricide contre un large spectre de germes pathogènes à Gram négatif (colibacilles, salmonelles, pasteurelles) et à Gram positif (staphylocoques, streptocoques, corynébactéries).

Longamox est bien toléré localement, sans réaction au site d'injection.

5.2 Caractéristiques pharmacocinétiques

Longamox est une formulation à long terme qui maintient un effet anti-infectieux dans tout l'organisme pendant 48 heures après l'administration intramusculaire. La concentration sérique maximale est atteinte environ 2 heures après l'administration.

L'**amoxicilline** ne se lie que faiblement aux protéines plasmatiques et est largement distribuée dans l'organisme. Elle est excrétée principalement par l'urine sous forme active; en partie aussi par la bile.

5.3 Propriétés environnementales

Pas de données disponibles

6. INFORMATIONS PHARMACEUTIQUES

6.1 Liste des excipients

Propyl 4-hydroxybenzoate
Ethylcellulose
Méthylcellulose
Trioleate de sorbitan
Octanoate décanoate de propylène glycol

6.2 Incompatibilités majeures

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

6.3 Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente: 3 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire: 1 mois.

6.4 Précautions particulières de conservation

Conserver à température ambiante (entre 15°C et 25°C).

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

6.5 Nature et composition du conditionnement primaire

Flacon en verre avec bouchon en caoutchouc et capuchon en aluminium.

Boîte avec 1 flacon de 100 ml.

6.6 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Vetoquinol AG
Freiburgstrasse 255
3018 Berne
+41 (0)31 818 56 56
info.switzerland@vetoquinol.com

8. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Swissmedic 54'312 016 suspension pour injection 100 ml
Catégorie de remise B: remise sur ordonnance vétérinaire

9. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION/RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION

Date de première autorisation: 02.03.1999
Date du dernier renouvellement: 21.04.2023

10. DATE DE MISE À JOUR DU TEXTE

13.07.2021

INTERDICTION DE VENTE, DÉLIVRANCE ET/OU D'UTILISATION

Sans objet.